

« ART. VII. A M. Isez, chirurgien, pour une saignée, au mois de septembre 1739, à l'occasion d'une chute que ledit seigneur fit de son lit; quittance du 19 février 1740. 24 livres. »

Ce n'était pas cher pour l'émotion causée à la famille et au noble enfant par cette chute du haut d'un lit. Quel malheur eût pu s'en suivre ! Nous entendons d'ici les cris de la domesticité et nous en frémissons ; pauvre marquis !

Peut-être une poignée de verges eût-elle suffi ; on ne s'en servit pas.

On saigna et la famille paya sans hésiter, car en marge de chaque note, on lit d'une autre écriture : *Alloué*.

Ici finiront nos emprunts que nous aurions pu prolonger à l'infini ; mais, sans doute, en avons-nous assez dit pour montrer l'intérêt que porte en lui le manuscrit de la ville de Lyon. Dans ses trois cents pages, on trouve un reflet de la société d'alors, si cruellement décrite par Saint-Simon, mais l'inventaire des Villeroy ne donne pas une indication, pas un mot dont on puisse se servir pour combattre ou contredire le terrible justicier.

La société française, la société de la Cour était bien finie. Les vertus guerrières de la noblesse ne brillaient plus qu'isolément et de loin en loin. On les retrouvait parfois, avec la sagesse, l'ordre et l'économie dans quelques châteaux de la province, au fond de certaines contrées isolées, loin des grands centres ; mais à Paris, mais à Versailles, la corruption était d'autant plus grande que les exemples funestes venaient de plus haut.

Ne craignons pas de porter le scalpel sur les plaies honteuses du pays ; c'est seulement ainsi qu'on peut les guérir.

Nous ne savons si le jeune Gabriel-Louis sut s'affranchir